

AVIS PUBLIC D'UNE DEMANDE
DE DÉROGATION MINEURE
IMMEUBLE SITUÉ SUR LE LOT 6 390 402
DU CADASTRE DU QUÉBEC,
CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE DRUMMOND,
SOIT AU 2375, BOULEVARD MERCURE

Avis public est donné que le conseil municipal doit, lors de la séance ordinaire du 20 mars 2023 qui se tiendra à compter de 19 h à l'hôtel de ville de Drummondville, statuer sur une demande de dérogation mineure relativement à l'immeuble ci-haut mentionné.

Cette demande de dérogation mineure a pour effet de :

- autoriser l'aménagement d'un usage accessoire à un usage résidentiel de type logement dans les sous-sols qui n'est pas aménagé au sous-sol;
 - augmenter de 60 mètres carrés à 132 mètres carrés la superficie maximale d'un usage accessoire à un usage résidentiel de type logement dans les sous-sols;
- le tout pouvant être assujéti à certaines conditions.

La Ville de Drummondville invite les citoyens souhaitant obtenir plus d'information ou soumettre des commentaires à l'égard de ces dossiers à communiquer avec le Service de l'urbanisme d'ici le 20 mars 2023 à 16h30 :

Téléphone : 311

Courriel : accueil-permis@drummondville.ca

DONNÉ À DRUMMONDVILLE, ce 3 mars 2023.

ME MÉLANIE OUELLET
Greffière



**2375,
boulevard Mercure**

Légende
 terrain visé

 Orthophoto 2020
Échelle: 1:1 000